

Compte rendu du Conseil d'école du 18 février 2021

M Bogeat remercie les membres d'être présent. Il rappelle l'ordre du jour de la séance, essentiellement consacrée à examiner la proposition du calendrier scolaire de l'année 2021/2022 et à faire un point sur la mise en place du port du masque à l'élémentaire. Les questions diverses qui ont été transmises pourront aussi être examinées.

1) Proposition de calendrier scolaire pour l'année 2021/2022.

Le calendrier scolaire est construit sur la base d'obligations et de recommandations qui émanent des services de l'Education nationale française, via l'AEFE et l'Ambassade de France. Ces directives offrent un cadre à partir duquel il est possible de construire le calendrier. Elles portent sur :

- a) Le nombre de semaines travaillées : 36 semaines
- b) Le nombre d'heures maximum par semaines est 24, il peut être porté à 25h00 ou 26h00 sur dérogation, uniquement pour l'enseignement de la langue du pays d'accueil. Dans notre école, nous avons une dérogation pour 1h00 de malgache/semaine, soit 25h00 par semaine.
- c) Le volume annuel global des heures de classe est donc de $25h00 \times 36 = 900h00$ par an.
- d) L'alternance des temps de travail et des vacances : 7 semaines de travail / 2 semaines de vacances
- e) L'organisation de la journée de l'élève : 6h00 maximum/jour réparties en 2 demi-journées offrant une pause méridienne d'au moins 1h30

Sauf cas de force majeure*, nous sommes tenus de respecter ces consignes.

(*) Difficultés de circulation, insécurité...

La proposition de calendrier scolaire pour 2021/2022 répond aux consignes données, elle doit être validée par le Conseil d'établissement, par l'Inspectrice de l'éducation nationale française basée à Tananarive puis par l'Ambassade de France. Les membres du Conseil d'école ne voit pas d'amélioration ou de rectifications à apporter.

(Cf Pièce jointe)

La question est posée de savoir si le climat chaud peut être considéré comme un cas de force majeure pour organiser un accueil sur la matinée uniquement ?

Le calendrier annuel et les horaires hebdomadaires doivent tenir compte des rythmes biologiques des enfants. Pour cela, nous suivons des préconisations applicables dans tous les établissements. Sauf cas de force majeure, nous sommes tenus de les respecter. Par exemple, circulation impossible, insécurité... Dans notre cas, il est prévu de refaire les toitures du primaire en intégrant un isolant thermique, ce qui abaissera de plusieurs degrés la température au sein des classe (cf travaux déjà réalisés dans le gymnase du secondaire), solution préférable à l'organisation d'une journée continue au primaire. Notons que l'emploi du temps est déjà en partie adapté à ce contexte climatique puisque la matinée dure 4h00 au lieu de 3h00 et seuls 2 après midi de 2h00 sont concernés durant la période chaude.

M L'Hôte fait remarquer que la question de la climatisation des classes n'a jamais été traitée depuis 20 ans.

Cette affirmation est fausse, la question de la climatisation des classes revient régulièrement et fait l'objet de chiffrages, lesquels débouchent sur la nécessité d'augmenter les frais d'écolage de 30%, ce qui est refusé par les parents. La comparaison est faite avec le lycée français de Niamey au Niger qui possède des classes climatisées. Le coût annuel de l'écolage à Niamey est de 13 800 000 ariary en moyenne. La solution de l'isolation thermique des toitures a été retenue par les parents.

2) Le point sur le port du masque à l'élémentaire.

L'obligation du port du masque dès le CP a tout d'abord suscité des réactions diverses parmi les parents et les enseignants, parfois vives. En effet, chaque parent, chaque adulte ayant en charge les enfants se rend bien compte des contraintes que cela pose en termes de confort et de gêne occasionnée.

Alors que 20 à 30% des élèves de l'élémentaire portaient déjà un masque en classe, le dépistage positif de 3 élèves du secondaire, au moment où a été annoncée cette obligation, a jeté un froid sur la communauté scolaire : le covid circule dans l'établissement. Depuis, aucun adulte n'oublie son masque pour entrer dans l'école. Sur le plan sanitaire, les mesures ont été prises avec la fermeture de la classe concernée et les tests effectués sur les élèves "cas contact". Aucun autre cas positif n'a été signalé. Une élève du primaire, testée négative, a cependant dû rester 2 semaines à la maison car un de ses parents a été testé positif. Elle pourra reprendre la classe après les vacances après un nouveau test.

Du point de vue des enfants, nul doute que le port du masque est contre nature, il peut même parfois occasionner un stress et en tout cas, il représente une gêne au quotidien. Pourtant, nous observons que les enfants le portent avec courage, sérieux et une assez grande rigueur pour leur jeune âge.

Pour combien de temps encore demande un parent ? Il semble que nous ne soyons pas au bout des difficultés qui nous attendent encore dans cette lutte pour contrer la pandémie... Nous subissons tous cette crise sanitaire et il semble que personne aujourd'hui ne soit en mesure d'en prévoir la fin.

3) Questions diverses des représentants de parents d'élèves

- Calendrier scolaire : Compte tenu du climat de Tamatave, est-il possible d'adapter les horaires de classes pour commencer plus tôt et ne plus faire classe les après-midis. (A soumettre au conseil d'établissement)

Le calendrier annuel et les horaires hebdomadaires doivent tenir compte des rythmes biologiques des enfants. Pour cela, nous suivons des préconisations applicables dans tous les établissements. Sauf cas de force majeure, nous sommes tenus de les respecter. Par exemple, circulation impossible, insécurité... Dans notre cas, il est prévu de refaire les toitures du primaire en intégrant un isolant thermique, ce qui abaissera de plusieurs degrés la température au sein des classes (cf travaux déjà réalisés dans le gymnase du secondaire), solutions préférable à l'organisation d'une journée continue au primaire.

- Travail à distance : Dans l'éventualité d'une fermeture de l'établissement, pourra-t'il y avoir des activités à distance pour les classes de maternelle dans la mesure où la pédagogie est basée sur le jeu et l'utilisation des fiches est limitée?

Une classe de maternelle est très difficile à faire vivre à distance car :

- en classe tout est basé sur les interactions entre élèves
- seuls 50% des familles ont accès aux outils numériques
- les activités nécessitent la présence obligatoire d'un adulte

En cas de fermeture de classes ou de l'école, des activités seront proposées aux élèves, sachant qu'il ne s'agira pas nécessairement d'activités menées en synchrone par l'enseignant. La fermeture de l'école est donc l'ultime solution à la tentative d'enrayer la propagation du virus car dans le cas de la maternelle, l'autonomie des élèves nécessitent un plein engagement des familles, pas toujours disponibles selon les professions.

- Cahier d'activité : Pour les classes de maternelles, le cahier d'activité est un outil pédagogique important, actuellement il est remis aux parents avant chaque vacances scolaires. Mais il est également un outil de communication, entre parents et enfants sur leur vie en classe. Afin de renforcer ce lien et de permettre aux parents de s'intéresser aux activités scolaires plus régulièrement, est-il possible de remettre le cahier aux familles, idéalement tous les 15 jours, mis à jour des activités réalisées durant la période.

Les cahiers d'activités devraient en effet être remis aux familles toutes les 2 ou 3 semaines. C'est d'ailleurs le cas pour certaines classes. Les enseignants signalent les difficultés qu'ils rencontrent pour les retours qui tardent, ce qui perturbe l'utilisation du cahier en classe.

- Anglais en maternelle : Introduction de l'anglais à la maternelle idéalement dès la TPS.

L'apprentissage des langues est un sujet qui est bien maîtrisé par l'AEFE qui regroupe 540 établissements répartis dans 128 pays. Selon le contexte linguistique des élèves, l'anglais peut être introduit en maternelle ou pas. Dans notre cas, la priorité de la maternelle est de renforcer la maîtrise de la langue française. En effet, la langue française n'est pas la langue maternelle dans la plupart des cas (malgache, mandarin, indien par exemple). Pour 80% des enfants, la langue française est vécue comme une langue étrangère. Nous n'introduisons l'anglais que lorsque la maîtrise des langues française/malgache par ex est déjà installée, soit en GS ou en CP.

- Section internationale : Envisager la possibilité de créer une section internationale sous moyen terme. (question à soumettre au conseil d'établissement évidemment).

La question est à l'étude, c'est en effet une volonté de l'établissement.

Les questions diverses des représentants des enseignants ont été adressées au Conseil d'établissement. M. Bogeat a apporté des éléments de réponses pour certaines d'entre elles qui apparaîtront dans le compte rendu du Conseil d'établissement du 19/02/2021.